Image not found or type unknown

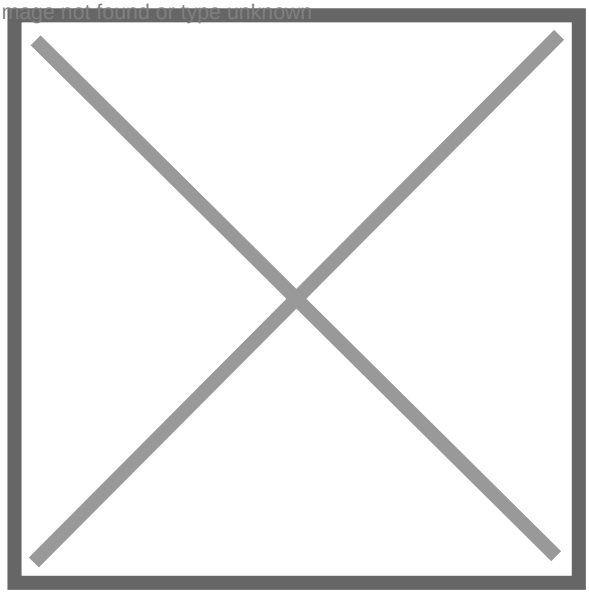

Assiette des taxes locales

Par **eozen**, le **15/09/2016** à **10:43**

Bonjour,

Quelle est l'assiette des taxes locales?
L'intérieur des logements et les parkings et garages sont imposés mais les balcons, terrasses, jardin, terrains etc?
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **morobar**, le **15/09/2016** à **11:36**

C'est la valeur locative pour la TH et la base cadastrale pour la TF.
En fait c'est du grand pifomètre car les fichiers ne sont jamais actualisés.
Personne n'y comprends jamais rien, et pour l'avoir vécu aucun agent du fisc n'est capable de vous renseigner exactement, pas sur le principe, mais sur l'application à un bien donné.

Par **flocroisic**, le **16/09/2016** à **19:58**

bonjour

au pifometre ?
dans ce cas, il faut aller au tribunal administratif jusqu'au conseil d'Etat
c'est pourtant calculé par rapport à des locaux de référence et fonction des données déclarées.

oui, les balcons, terrasses comptent par des coefficients .

Par **morobar**, le **17/09/2016** à **08:09**

[citation] fonction des données déclarées. [/citation]
Sauf que ces taxes ne sont pas déclaratives contrairement à l'IRPP.
De ce fait elles ne sont actualisés qu'à l'occasion de travaux soumis à autorisation administrative.
De ce fait si vous avez une construction neuve, vous payez bien plus que s'il s'agit d'un manoir un tant soit peu ancien.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés